



## BULLETIN D'INFORMATION DE L'UNION RÉGIONALE EST CGTR

Le 29 octobre 2013

### **EDF : AGENCE SAINT ANDRÉ : DÉPARTS AGENTS PAS REMPLACÉS**



Depuis des mois, deux monteurs travaillant sur le réseau et participant aux astreintes ont obtenu leur mutation dans d'autres services. Pas plus préoccupée du problème que cela, la direction ne les a toujours pas remplacés. Ni par des embauches, ni par la publication anticipée de leurs postes. Aujourd'hui pour palier ce problème, la direction n'a rien trouvé de mieux que d'imposer aux monteurs restés sur place de doubler leurs astreintes : deux semaines par mois au lieu d'une semaine. Peu lui importe la fatigue supplémentaire et les risques encourus lors des interventions sous tension. Peu lui importe les interventions retardées pour les usagers. C'est toujours deux salaires économisés pendant quelques mois pour elle !

### **EDF : EFFECTIFS INSUFFISANTS = SERVICE PUBLIC AU RABAIS**

Le déficit d'effectif n'affecte pas que l'agence sainte andréenne, mais en fait l'ensemble des « exploitations » de l'île. Il manque tant de personnel que la direction commande aux responsables de ces services de reporter les interventions pour manque de courant ou travaux au lendemain plutôt qu'en soirée, ce qui explique que certains usagers privés de courant doivent attendre une journée supplémentaire pour être dépannés.

L'absence de personnel suffisant débouche donc sur une remise en cause de la garantie du service public. Une situation d'autant plus scandaleuse que l'île regorge de jeunes formés pour le métier, mais ne trouvant pas d'emploi !

### **CLEAN AUTO : LES GRÉVISTES FONT RECULER LE PATRON**

Le patron de Clean Auto n'en revient pas. En 16 ans d'existence, son entreprise n'avait jamais connu de mouvement de grève. Il y a donc un début à tout !

La première grève a commencé mercredi dernier et a été suivie par 80 % du personnel. Pourquoi ? Parce qu'il y a un an, sous prétexte de redressement judiciaire, ce monsieur avait décidé de supprimer toutes les primes dont bénéficiaient ses salariés : prime Cospar, primes d'ancienneté et d'intéressement ramenant de ce fait leurs salaires d'un peu plus 1200 € à 1000 € mensuels.

Une première grève d'avertissement ne l'avait pas fait changer de position. Au contraire, il s'en était pris à 7 salariés en leur administrant des sanctions et en avait licenciés deux pour fautes ! C'est cette décision scandaleuse qui a entraîné à juste titre la colère des travailleurs de Clean Auto qui avaient fait preuve d'une grande patience pendant un an. Ceux-ci réclamaient le rétablissement des primes, une augmentation de salaire, que soit portée de 50 à 60 % la participation financière du patron aux tickets restaurant et bien sûr la réintégration de leurs deux camarades injustement licenciés.

Au bout de trois jours de grève, le patron reculait sur toutes les revendications d'ordre salarial, mais se refusait à revenir sur les deux licenciements, en leur concédant cependant une plus forte indemnité de licenciement.

Ces reculs ont été obtenus par la lutte et la solidarité des travailleurs de Clean Auto qui ont bénéficié du soutien de la CGTR. Ils montrent aussi en l'occurrence que ce patron « en difficulté » avait bien les moyens de maintenir le même niveau de salaire. Une leçon à retenir pour tous ceux qui, à l'avenir, seraient confrontés à la même situation !

[La CGTR](#) Union Régionale Est 4 bis rue Raymond Barre - 97470 Saint Benoît

Tél. : 0262 50 14 49 - Fax : 0262 50 53 68

## **NOTRE VIE AU RYTHME DE LEURS PROFITS**

L'association Karé'O dont le dirigeant n'est autre que le président de l'Union des Commerçants Dyonisiens a convaincu les patrons des commerces du centre ville de Saint Denis de prolonger l'ouverture de leurs magasins jusqu'à 19 heures, voire 19 h30. Si la majorité des patrons concernés ont pris cette décision, c'est parce qu'ils en espèrent une augmentation conséquente de leur chiffre d'affaires et donc de leurs profits. C'est d'ailleurs suite un sondage fait auprès de 300 des leurs que cette option a été retenue. A aucun moment, ils n'ont demandé l'avis de leurs salariés qui devront se plier aux nouveaux horaires et organiser leur vie de famille et leurs déplacements en fonction de ceux-ci.

Dès cette annonce, soucieuse de complaire aux patrons, la mairie de Saint Denis a promis de modifier les plannings des horaires des bus pour faciliter la desserte de ce quartier en soirée.

Une fois de plus, on constate que la vie sociale est entièrement organisée en fonction des intérêts des capitalistes et que les intérêts de la population et des travailleurs passent au second plan.

## **COMBATTRE LE CHÔMAGE, C'EST LUTTER CONTRE LE PATRONAT**

Alors que le gouvernement maintient qu'il parviendra à inverser la courbe du chômage depuis le début de l'année, les derniers chiffres enregistrés par son propre ministère du Travail indiquent le contraire. Le chômage, tant en France qu'à la Réunion, continue sa hausse. Dans l'hexagone, plus de 3,6 millions de chômeurs ont été recensés et à la Réunion, on en compte près de 154 000 ! Rien d'étonnant à cela puisque le patronat, à commencer par celui des entreprises les plus florissantes, ne cesse d'annoncer de nouvelles fermetures de sites de production, de nouvelles restructurations qui se traduisent par des dizaines de milliers de licenciements, ce qui lui permet ainsi de rentabiliser ses entreprises et d'augmenter ses profits.

Il faut ajouter que face à cette opération de démolition massive de l'emploi, le gouvernement n'oppose aucune résistance. Il ne prend aucune mesure, ne fait voter aucune loi destinée à interdire les licenciements. Au contraire, il légifère pour donner plus de liberté aux patrons pour licencier, pour faire payer la crise aux travailleurs. C'est le cas de la loi de la « Sécurisation de l'Emploi » votée cette année à la demande du Médef avec la complicité de la CFDT, de la CFTC et de la CGC. C'est aussi le cas avec la nouvelle réforme des retraites dont pâtiront uniquement les salariés.

Combattre le chômage ne peut se faire qu'en luttant contre le patronat et ses prétentions. Donner un emploi à tous les bras disponibles est possible à condition d'imposer au patronat le partage du travail entre tous, sans diminution de salaire, en prenant sur ses profits. Ceux qui prétendent combattre le chômage tout en préservant les intérêts et le pouvoir des patrons trompent les travailleurs.

## **TROIS JOURS DE BLA-BLA QUI NE FERONT PAS RECULER LA PAUVRETÉ**

Le gouvernement a décidé d'envoyer son « Monsieur Pauvreté » à la Réunion, François Chérèque. Ce dernier, succédant à Nicole Notat, a dirigé la CFDT nationale de 2002 à 2012. Il a quitté la direction de son organisation après avoir négocié avec le patronat l'ANI, signé par la CFDT qui deviendra la loi sur la « sécurisation de l'Emploi », cautionnant ainsi la remise en cause de nombreux droits des travailleurs.

Sa nomination comme « inspecteur général aux affaires sociales » par le gouvernement est donc une récompense pour services rendus... au patronat. Il faut dire qu'il n'en est pas à sa première compromission. Il s'était en 2003 illustré par son adhésion à la réforme des retraites promulguée par Chirac, ce qui avait eu pour conséquence le départ de milliers de militants de la CFDT, comme cela s'était déjà passé avec Notat en 1995 lors des attaques de Juppé contre les retraites des cheminots.

Partisan des concessions au patronat sous prétexte de réalisme, Chérèque lui a facilité la tâche dans ses attaques contre les travailleurs qui se sont traduites par une misère accrue des travailleurs. Il n'y a donc rien à attendre de lui dans la lutte contre la misère, à la Réunion comme en France. Encore une fois, ce n'est qu'en s'en prenant aux responsables du chômage, des bas salaires et des basses retraites, c'est-à-dire au patronat que nous viendrons à bout la pauvreté. Et ça, ce n'est pas dans le programme de Chérèque.

Chaque mardi, de 18H00 à 19H30, l'Union Régionale Est CGTR organise dans son local une réunion d'information et de discussion sur les problèmes rencontrés par les travailleurs.  
Venez nombreux !

**[La CGTR](#) Union Régionale Est 4 bis rue Raymond Barre - 97470 Saint Benoît**

Tél. : 0262 50 14 49 - Fax : 0262 50 53 68